# FICHE N°14

# RÉGION ACADÉMIQUE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

## MISSION INFORMATION - CONTROLE & ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE DES FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE

# PRÉPA-APPRENTISSAGE : l'essentiel

Mise à jour : 12 mars 2024 (parties surlignées en jaune)

### Le texte de référence

## Article L6313-6 du code du travail

« La préparation à l'apprentissage vise à accompagner les personnes souhaitant s'orienter ou se réorienter par la voie de l'apprentissage, par toute action qui permet de développer leurs connaissances et leurs compétences et de faciliter leur intégration dans l'emploi. en cohérence avec leur projet professionnel. Ces actions sont accessibles en amont d'un contrat d'apprentissage. Elles sont organisées par les centres de formation d'apprentis ainsi que par des organismes et établissements déterminés par arrêté conjoint des ministres chargés de la formation professionnelle, de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de l'enseignement agricole. Les bénéficiaires des actions de préparation à l'apprentissage sont obligatoirement affiliés à un régime de sécurité sociale tel que défini à l'article <u>L. 6342-1</u>. Par ailleurs, ils peuvent bénéficier d'une rémunération en application de l'article L. 6341-1. Les actions de préparation à l'apprentissage peuvent être financées par l'Etat dans le cadre d'un programme national destiné à répondre à un besoin additionnel de qualification au profit de jeunes sortis du système scolaire sans qualification et des personnes à la recherche d'emploi disposant d'un niveau de qualification inférieur ou égal au baccalauréat ».

Sources : <u>Site</u> du Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion, DREETS PACA

# L'essentiel

Un dispositif issu des concertations préalables à la Loi Pour la liberté de choisir son avenir professionnel, et d'un consensus sur la nécessité d'offrir un « sas » aux jeunes, notamment aux plus vulnérables d'entre eux, afin de mieux préparer leur entrée en apprentissage.

Un dispositif inscrit dans le cadre de la mobilisation nationale pour les habitants de certains quartiers qui fixe comme objectif de doubler le nombre d'apprentis issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville pour le porter à 35 000 jeunes d'ici 2022.

#### Les finalités

Un dispositif pour favoriser l'accès à l'apprentissage pour certains publics fragiles et éloignés de l'emploi, et sécuriser le parcours des futurs apprentis.

#### Public cible

Les jeunes de 16 à 29 ans révolus souhaitant accéder à l'apprentissage, et plus spécifiquement :

- Les jeunes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou dans les zones de revitalisation rurale (ZRR);
- Les jeunes ni en emploi, ni en formation et ayant atteint au maximum le niveau 4 (baccalauréat) non validé;
- Les personnes en situation de handicap.

# A noter (important :

- La prépa-apprentissage n'a pas vocation à accueillir des jeunes connaissant une rupture de leur contrat d'apprentissage (quel que soit l'âge des bénéficiaires). En effet, le dispositif de la prépa-apprentissage tire sa légitimité en amont de la signature d'un contrat d'apprentissage.
  - La DGEFP a précisé depuis que l'accès à la prépa-apprentissage est également possible dès 15 ans à la condition d'avoir terminé le 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire (post 3<sup>ème</sup> de collège). Il en est de même pour l'appel à projet prépa-apprentissage initié par la DREETS

PACA en 2024. Pour ce public spécifiquement, un parcours d'accès sécurisé est proposé dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (cf plus bas).

#### Statut des jeunes

Les bénéficiaires de la prépaapprentissage sont <u>assimilés</u> aux stagiaires de la formation professionnelle (ils n'ont pas le statut de stagiaire de la formation professionnelle).

Ils disposent à ce titre :

- d'une protection sociale qui s'attache au statut de stagiaire de la formation professionnelle, les prémunissant notamment contre le risque AT/MP (accidents du travail et maladies professionnelles);
- de la rémunération applicable aux stagiaires de la formation professionnelle.

### Secteurs d'activités

Les secteurs ou métiers à forts besoins de recrutement sur un territoire donné.

# Les modalités

- Un parcours d'accompagnement permettant au jeune d'identifier les compétences et les connaissances qu'il détient, de développer ses prérequis relationnels et de sécuriser son entrée en contrat d'apprentissage;
- Un accompagnement à l'entreprise qui accueille le jeune, dans ses démarches administratives liées au recrutement d'alternants.

#### La durée

De quelques jours à plusieurs mois, en fonction de la situation du jeune et de son projet.

#### Les chiffres nationaux

132 Prépa Apprentissage financés dans le cadre du PIC

- 43 projets ont été sélectionnés lors de la 1<sup>ère</sup> vague de l'appel à projet.
- 73 nouveaux projets ont été sélectionnés lors de la 2<sup>ème</sup> vague de l'appel à projet.
- 16 nouveaux projets ont été sélectionnés lors de la 3<sup>ème</sup> vague de l'appel à projet.

Au total, ces lauréats mobilisent aujourd'hui environ 1000 sites d'accueil avec un objectif d'accompagner 75 000 jeunes sur la durée de l'appel à projet.

#### En région Provence-Alpes-Côte d'Azur

13 dispositifs labellisés depuis 2019 (descriptif synthétique dans les pages suivantes) – ces dispositifs issus des PIC ont été pérennisés en 2024. Une trentaine de dossiers ont été retenus en avril 2023 par la DREETS en réponse à l'appel à projet FSE / DREETS PACA.

<u>Un contact</u> si besoin : Abla BOUIDMARENE, Chargée de mission Apprentissage – Référente régionale DREETS PACA – Pôle 3EC 07 63 11 18 78 / abla.bouidmarene@dreets.gouv.fr

# <u>Le dispositif sécurisé d'accès à l'apprentissage pour les jeunes de moins de 16 ans</u>

Depuis la rentrée 2023, une nouvelle démarche de prévention coordonnée du décrochage scolaire, intitulée « Tous droits ouverts » (TDO), est mise en place pour soutenir l'action des équipes éducatives et pédagogiques auprès des élèves les plus fragiles, en priorité ceux issus de lycée professionnel, et, en tant que de besoin, les élèves de collège et de lycée général et technologique.

A noter: Le parcours Tous droits ouverts concerne les élèves à partir de 16 ans et, le cas échéant, à partir de 15 ans selon les modalités suivantes: avec l'accord de l'IA-Dasen pour les moins de 16 ans; après information du Dasen pour les plus de 16 ans. Il s'inscrit dans la démarche du Pafi mise en place depuis 2015 en élargissant ses possibilités, notamment les partenaires pouvant être impliqués.

Il est mis en œuvre à n'importe quel moment de l'année (entrées-sorties permanentes) à la demande de l'élève et de sa famille ou de l'établissement dans lequel le jeune est scolarisé ou de la PSAD dont il relève

Le Pafi-TDO ouvre l'accès à des dispositifs et/ou des modalités d'accompagnement et de formation portés par l'un des partenaires de la PSAD, éventuellement combinés : mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), école de la deuxième chance, centre de l'Épide, CFA, mission locale, Afpa (avec la promo 16.18), agence du service civique, structures proposant la prépa apprentissage, etc. Plus de détail dans la circulaire du 18 juillet 2023.

Pour l'accès à l'apprentissage pour des élèves de moins de 16 ans, dont en prépa-apprentissage,

- pour les élèves de 15 ans ayant terminé le 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire,
- pour les élèves de 14 ans ayant terminé le 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire, et atteignant 15 ans avant le terme de l'année civile,

les établissements d'origine des élèves (le cas échéant d'affectation) prendront appui sur la procédure régionale d'accès à l'apprentissage telle que définie pour la campagne 2023 (Accès direct à la circulaire régionale), selon le nouveau parcours Pafi-TDO.

Dans le cadre de cette procédure et pour les élèves de moins de 16 ans :

- L'élève conserve le statut scolaire par son collège d'origine ou son lycée d'affectation.
- Un parcours aménagé est proposé par le CFA et/ou par une structure portant un dispositif de prépa-apprentissage, alternant des temps en CFA et des temps en entreprise.
- Les temps en entreprise sont encadrés par une convention (annexe 1) signée par le CFA, le ou les représentants légaux de l'élève et le ou les entreprises.

A noter: pour la campagne 2024, la convention devra évoluer pour ne pas se limiter aux seuls élèves de moins de 15 ans. Dans l'attente, cette convention sera utilisée pour la campagne 2023.

- La convention est visée par l'autorité départementale, l'Inspecteur

- d'académie Directeur des services départementaux de l'éducation nationale ou par délégation, de son représentant (par exemple, l'inspecteur de l'éducation nationale de l'information et de l'orientation).
- Le dispositif est également contrôlé par l'inspecteur en charge de la mission régionale d'information, de contrôle et d'accompagnement pédagogique des formations par apprentissage, dans son contenu et ses modalités pédagogiques.
- L'ensemble du dispositif est géré depuis la plateforme dématérialisée « demarches-simplifiees.fr ».
- À tout moment, l'élève via une annexe spécifique, peut demander sa réintégration dans une formation sous statut scolaire. Dans ce cas, <u>l'annexe 2</u> est communiquée immédiatement par le CFA via la plateforme et un signalement est fait au service de la scolarité de la DSDEN concernée pour une prise en charge rapide.

A noter : pour la campagne 2024, cette annexe devra également évoluer pour ne pas se limiter aux seuls élèves de moins de 15 ans. Dans l'attente, cette annexe sera utilisée pour la campagne 2023. Données transmises par la DREETS PACA (11 février 2024) — Le tableau doit encore être complété dans les parties vides. La <u>carte des prépa-apprentissage</u> sur le site du Ministère (à contrôler l'exactitude des données qu'elle contient)

Département	Territoires cibles	Porteur	Référent	Date de début	Date de fin	Téléphone	Adresse électronique
Bouches-du-Rhône	Marseille	Association Le Cana	Marie-Pascale TILLEMAN	01/01/2024	31/12/2024	04 91 65 85 35	mp.aroca.cana@gmail.com
Alpes Maritimes et Var	Départements du Var (TPM, Var Estérel Méditerranée - CAVEM, Provence Verte, CA Dracénoise) et des Alpes Maritimes (Nice, Sophia Antipolis)	CFA Futurosud	Nathalie BUJKO	Fin de convention et n'ont pas fait de renouvellement		04 96 11 56 42	cfa@futurosud.org
Région Provence- Alpes-Côte d'Azur		CMAR	Alexandre LOPEZ	01/01/2024	31/12/2024	04 91 32 24 45	a.lopez@cmar-paca.fr
Région Provence- Alpes-Côte d'Azur sauf les départements alpins		СССА ВТР	Françoise LONNE	01/01/2024	31/12/2024	04 42 60 78 50	francoise.lonne@cfadubatiment.fr
Région Provence- Alpes-Côte d'Azur sauf les départements alpins		CFA UIMM	Emmanuel CAUDRELIER	Fin de convention et n'ont pas fait de renouvellement		04 42 11 44 05	caudrelier@cfaiprovence.com
Bouches-du-Rhône	Marseille	CFA INHNI		01/01/2024	31/12/2024	04 91 11 80 12	cfa.sud-est@inhni.com
Alpes maritimes, <mark>Var</mark> et Bouches-du-Rhône	Marseille, <mark>Brignoles</mark> et Grasse	Fondation des apprentis d'Auteuil	Elodie BEAUMONT	01/01/2023	30/06/2025	07 60 81 59 18	elodie.beaumont@apprentis- auteuil.org
Var	Brignoles	Fondation des apprentis d'Auteuil		01/01/2023	30/06/2025	06 98 04 54 97	virginie.deduit@apprentis- auteuil.org
Alpes-de-Haute- Provence, Bouches- du-Rhône et Vaucluse		MFR	Marie Amelie BRANTHOME	Fin de convention et n'ont pas fait de renouvellement		06 88 78 02 65	marie- amelie.branthome@mfr.asso.fr
Région Provence- Alpes-Côte d'Azur		AFPA	Joëlle ARNODO- PERRION	01/01/2024	31/12/2024	06 87 80 98 94	Joelle. Arnodo@afpa.fr
Alpes-de-Haute- Provence, Hautes- Alpes, Bouches-du- Rhône, Var et Vaucluse	Marseille, Aubagne, Arles, Toulon, Brignoles, Draguignan, Avignon, Carpentras, Orange, Vaison, Cavaillon, Gap, Manosque	SIGMA formation	Anne-Catherine JOSSET	01/01/2024	30/06/2025	06 52 07 58 92	anne-catherine.josset@sigma- formation.fr
Région Provence- Alpes-Côte d'Azur		CFA Formation et métier	Sandrine MARCHETTI	01/01/2024	31/12/2024	07 50 95 95 79	smarchetti@formationmetier.fr

Région Provence- Alpes-Côte d'Azur	QPV Carpentras, Manosque, Sisteron, Briançon, Marseille 15 <sup>ème</sup> arrondissement, Nice, La Seyne- sur-mer	GIP FCIP Marseille	Nathalie DAMIEN	01/01/2024	31/12/2024	06 25 53 62 59	nathalie.damien@ac-aix-marseille.fr
Var		Mission locale des jeunes toulonnais		01/09/2023	30/06/2025		
		ISIM		01/06/2023	01/06/2024		
		Union régionale sportive léo Lagrange PACA		01/06/2023	01/06/2024		
		Les heures libres de la jeunesse		01/01/2024	30/06/2025		
Alpes Maritimes et Var		GIP FIPAN Nice		01/07/2023	30/06/2025		
Hautes-Alpes		Handirect 05		01/01/2023	30/06/2025		
		DCF		01/09/2023	30/06/2025		
		Associaton IMF		01/09/2023	30/06/2025		
Bouches-du-Rhône		Handicap entreprise Defi action (HAPAJ 13)		01/11/2023	31/12/2024		
		Escale		02/01/2023	31/12/2024		_
Alpes-maritimes		Mission locale Antipolis		01/09/2023	30/06/2025		
		Association régionale Economies sociales		01/01/2024	30/06/2025		
		CCI Aix-Marseille Provence		01/06/2023	30/06/2025		_
		Mission locale Corail		01/06/2023	31/12/2024		_
Var		Mission locale Est-Var		01/07/2023	30/06/2025		_
		Association de formation pour la coopération et la promotion professionnelle Méditerranéenne		01/07/2023	30/06/2025		_
		Fouque		01/01/2022	31/12/2024		_

Bouches-du-Rhône	Salon-de-Provence	Mission locale du Pays Salonnais	01/10/2023	30/06/2024		
		Alpes développement formation (ADF)	01/09/2023	30/06/2025		
Hautes-Alpes		Mission locale Jeunes Hautes-Alpes	01/11/2023	30/06/2025	_	
Bouches-du-Rhône	Pays de Martigues - réseau La Côte bleue	Mission locale du Pays de Martigues Côte bleue	01/05/2023	30/06/2025		
		Formation et métier	01/01/2024	30/06/2025		

# **Archives**

Départements	Intitulé du projet	Porteur de projet / Partenaires associés	Contact
Bouches-du-Rhône (Marseille)	PREPA APPRENTISSAGE Date de fin du projet : 30 avril 2024	ASSOCIATION LE CANA partenaire dans le cadre d'un consortium d'ACOPAD et AFTRAL	Marie-Pascale TILLEMAN Responsable de Formation LE CANA 514 Chemin de la Madrague-Ville 13344 Marseille Cedex 15 04.91.65.85.35 mp.aroca.cana@gmail.com
Alpes Maritimes et Var Départements du Var (TPM, Var Estérel Méditerranée - CAVEM, Provence Verte, CA Dracénoise) et des Alpes Maritimes (Nice, Sophia Antipolis)	PREPA SAT Date de fin du projet : 31 décembre 2023	Porteur de projet : CFA FUTUROSUD - Métiers du Sport, de l'animation et du tourisme (13002 Marseille) partenaire dans le cadre d'un consortium des heures libres de la jeunesse (Toulon) qui porte l'Institut méditerranéen du sport, de l'animation et du tourisme (IMSAT)	Nathalie BUJKO Chargée de Mission 04 96 11 56 42 <u>cfa@futurosud.org</u>
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	#demarretastor y en PACA Date de fin du projet : 31 décembre 2023	Porteur de projet : CMA REGION PACA partenaire dans le cadre d'un consortium de l'AFPA Paca et du CIBC Paca	Alexandre LOPEZ Chef de Projets Régionaux - Coordinateur Dispositif Prépa Apprentissage Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur Tél.: 04 91 32 24 45 a.lopez@cmar-paca.fr
Toute la région Sud sauf les départements alpins	PREPA APPRENTISSAGE BTP	Porteur de projet : CCCA - BTP / Projet d'envergure nationale. 22 partenaires dans le consortium dont le CFA régional TP Paca	Françoise LONNE Secrétaire Générale Tél : 04 42 60 78 50 francoise.lonne@cfadubatiment.fr
Toute la région sauf les départements alpins	Prépa apprentissage Industrie	Porteur de projet : CFAI Lorraine - API (centre de formation UIMM) / Projet d'envergure nationale. 24 partenaires dans le consortium dont le Pôle formation Paca	Emmanuel CAUDRELIER Responsable Pédagogique Pôle Formation UIMM SUD 8 chemin de Capeau   Zac de Trigance   13800 ISTRES T 04 42 11 44 05 caudrelier@cfaiprovence.com www.formation-industries-paca.fr
Bouches-du-Rhône (Marseille)	#Demarretastor y avec le monde de la propreté Date de fin du projet : 30 avril 2024	Porteur de projet : INHNI (93 Villejuif) / CFA Propreté Paca : 13013 Marseille	INHNI Formation Continue & Apprentissage Tél. 04 91 11 80 12 <u>cfa.sud-est@inhni.com</u>
Alpes maritimes et Bouches- du-Rhône 25 départements. En PACA : Marseille (prépa- apprentissage +2, propulse) et Grasse (Propulse)	Pro'Pulse Date de fin du projet : 31 mai 2024	Fondation des Apprentis d'Auteuil / AFEPT, PSL, Auteuil Océan Indien	Mathilde ESTIENNE Coordinatrice projets Etincelle / Propulse PACA Tél. 07 63 93 36 02 mathilde.estienne@apprentis-auteuil.org
Alpes-de-Haute-Provence, Bouches-du-Rhône et Vaucluse	#PASS'APPRENTI SSAGE.mfr Date de fin du projet : 31 décembre 2022	la Fédération Régionale des MFR de Provence	Marie Amelie BRANTHOME Chargée de mission 06 88 78 02 65 marie-amelie.branthome@mfr.asso.fr

FORMATIONS PAR APPRENTISSACE

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Prépa Apprentissage en Région sud PACA Date de fin du projet : 31 décembre 2022	Porteur : AFPA Autres membres du consortium : Les compagnons du Devoir, le CFBT, le CERFAH, Formaposte	Joëlle Arnodo-Perrion Responsable Ingénierie & Accompagnement Direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur 06 87 80 98 94 Arnodo Joelle Joelle.Arnodo@afpa.fr
Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du- Rhône, Var et Vaucluse Marseille, Aubagne, Arles, Toulon, Brignoles, Draguignan, Avignon, Carpentras, Orange, Vaison, Cavaillon, Gap, Manosque	PREPA APPRENTISSAGE DANS LES SERVICES A LA PERSONNE Date de fin du projet : 31 mars 2023	SIGMA FORMATION avec les partenaires : ACAF, ANPEP, CFREP-FAIL, CPE, HERGOS, INFREP, PFPA	Anne-Catherine JOSSET Responsable Ingénierie Pédagogique Anne-Catherine JOSSET anne-catherine.josset@sigma-formation.fr 06 52 07 58 92
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	PREPA APPRENTISSAGE Date de fin du projet : 30 avril 2023	FORMATION ET METIERS avec les partenaires : CFAR La cité technique et le CFAR Formation adaptée	Sandrine MARCHETTI Directrice Opérationnelle 07 50 95 95 79 smarchetti@formationmetier.fr
Bouches-du-Rhône et Vaucluse  QPV et zones Carpentras, Manosque, 8ème arrondissement de Marseille, Nice, La Seyne- su-mer.	Plateforme Prép'A Date de fin du projet : 31 décembre 2023	GIP FCIP AIX MARSEILLE avec les partenaires : GRETA-CFA Vaucluse (ouverture le 4 mai à Carpentras avenue Romainville), GRETA- CFA Alpes (ouverture le 17 avril au lycée Les Iscles), GRETA-CFA Alpes Provence (Manosque), GRETA-CFA Marseille Méditerranée (ouverture le 4 mai à l'espace accueil -15 allées Turca Merry à Marseille 8eme, GIP FIPAN (Nice au lycée Vauban et au lycée Paul Langevin à La Seyne-sur-mer)	Nathalie DAMIEN 06 25 53 62 59 nathalie.damien@ac-aix-marseille.fr Cheffe de Projet Prépa-Apprentissage GIP FCIP Académie d'Aix-Marseille